



**Conférence de presse à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire
de l'Union des Paysans Fribourgeois, le mercredi 25 novembre 2015**

Rapport du Directeur

Nombre d'exploitations agricoles fribourgeoises par districts en 2014

Le nombre d'exploitations par district dans notre canton varie en fonction de la taille du district et du type d'exploitation. Le district de la Singine compte le plus grand nombre d'exploitations avec encore 661 paysans (càd 23 % de la totalité des fermes du canton. Suivent les districts de la Glâne avec 16 %.

Evolution du nombre d'exploitations agricoles

La baisse du nombre d'exploitations est plus faible que les dernières années, avec une baisse de -1,2 % ou 36 exploitations de moins entre 2013 et 2014, pour un total de 2'937 exploitations. Cette baisse est un peu inférieure à celle constatée en Suisse (-2,1 %). Fin 2014, la Suisse comptait 54'046 exploitations agricoles.

Valeur de la production agricole

Comme trop souvent ces dernières années, la valeur de la production agricole poursuit malheureusement sa tendance persistante à la baisse. En 2014, la valeur de la production fribourgeoise s'est légèrement améliorée en s'élevant à 752,7 mio de francs (figure 1), soit une faible hausse de 2,17 % depuis 2013. Cette augmentation est un peu inférieure à celle estimée pour la Suisse qui est de 3,55 % (à 10,7 mrd de francs). Pour 2015, les estimations de l'Office fédéral de la statistique sont mauvaises, avec une perte de valeur de production estimée à plus de 500 mio de francs. Pour le canton, la valeur de production estimée serait d'un peu plus de 700 mio de francs. Une des valeurs les plus basses jamais enregistrées et probablement proche de celle de 2010 (702 mio).

Influence de la politique agricole 2014-17

Les effets de la PA 2014-17 se font bien sentir puisque les exploitants agricoles sont contraints d'adhérer aux nouveaux programmes afin d'éviter une baisse des paiements directs. Afin de permettre à une majorité d'exploitations de participer à ces programmes si ils le désirent, la Chambre fribourgeoise d'agriculture s'investit pour que toute exploitation désirant participer aux nouveaux programmes puisse le faire aux coûts les plus bas possible et d'éviter des facturations excessive de bureaux privés ne voyant dans l'agriculture qu'une source de financement facile.

Réseaux écologiques

Depuis quatre ans nous développons activement par exemple des réseaux écologiques. En 2014, la Chambre fribourgeoise d'agriculture a reçu deux mandats pour des réseaux écologiques dans le canton: le premier projet est le réseau écologique «Hauteville-Corbières», avec 25 exploitants sur les territoires des deux communes, il relie les surfaces agricoles le long du Lac de la Gruyère et le massif de la Berra. Le deuxième mandat est celui du réseau écologique «Haute Sarine», riche de

58 exploitants, englobant 7 les villages. L'ensemble des réseaux écologiques mis en place et suivi par la Chambre fribourgeoise d'agriculture s'élève désormais à sept, répartis, dans les districts de la Broye, de la Sarine, de la Gruyère et de la Veveyse.

Projets qualité du paysage

Les trois projets pour la qualité du paysage Gruyère-Veveyse, Glâne-Sarine-Lac et Sense-See mis en œuvre, suite à l'initiative de l'UPF en janvier 2014, par la Chambre fribourgeoise d'agriculture ont été approuvés définitivement en 2015 et considérés comme exemplaires par l'Office fédéral de l'agriculture. L'ensemble du canton est désormais couvert pour cette contribution. Chaque exploitant peut faire partie de ces projets et percevoir les contributions, moyennant son inscription préalable auprès de l'Association régionale agricole pour la qualité du paysage et son inscription à ce programme sur Gelan. La participation au programme pour la qualité du paysage s'élève à plus de 60 % dans chacun des projets. Les rapports des projets ainsi que les catalogues des mesures pour chacun des projets sont disponibles sur internet. Pour les trois projets précités et le projet de la Broye fribourgeoises, la Chambre fribourgeoise d'agriculture est chargée des travaux de secrétariat des associations.

Biodiversité en zone d'estivage

Le programme «Surfaces herbagères et à litières riches en espèces dans la région d'estivage» a remporté un franc succès auprès des exploitants d'estivage: en deux ans, la Chambre fribourgeoise d'agriculture a ainsi évalué la diversité floristique sur 443 alpages sur les quelque 1'088 alpages du canton. De nombreux alpages sur lesquels la diversité botanique n'a pas encore été évaluée pourraient encore bénéficier de ces contributions. Les exploitations intéressées peuvent s'annoncer auprès de la Chambre fribourgeoise d'agriculture.

Initiative sécurité alimentaire

Déposée le 8 juillet 2014 munie de 147'812 signatures récoltées en un temps record, l'initiative «Pour la sécurité alimentaire» n'a pas trouvé un écho favorable auprès du Conseil fédéral. Dans sa position publiée le 24 juin 2015, il propose de soumettre au peuple l'initiative avec une recommandation de rejet. Si la date de la votation n'est pas encore exactement connue, celle-ci devrait probablement avoir lieu en 2016 ou 2017. Le texte de l'initiative a comme objectif de renforcer l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires issues d'une production indigène diversifiée et durable. Lors de la consultation, l'UPF, comme la très grande majorité des organisations agricoles, a soutenu la position de l'Union Suisse des Paysans. Jusqu'à la votation populaire, l'agriculture suisse doit être unie sans concession derrière cette initiative qui est d'une grande importance pour son avenir. Nous devons défendre avec résolution l'introduction de la sécurité alimentaire dans la Constitution fédérale et donner suite à la volonté des 12'396 signataires provenant du canton de Fribourg.

Promotion de l'agriculture

La Chambre fribourgeoise d'agriculture s'est à nouveau fortement engagée au cours de l'année 2015 pour la promotion de l'agriculture dans notre canton auprès des consommateurs, des familles et des jeunes. De par la prise en charge totale ou partielle de l'organisation et du financement de plusieurs manifestations, une présence de l'agriculture lors de manifestations grand public a ainsi été assurée dans différentes régions du canton. Le soutien des manifestations a aussi été rendu possible en partie grâce au financement obtenu dans le cadre des projets complémentaires cantonaux de la communication agricole de base «Proche de vous. Les paysans suisses.» par l'Union Suisse des Paysans. Ce soutien complémentaire nécessite cependant un important engagement financier de base de la part de l'UPF. Le financement complémentaire au

soutien de projets cantonaux déposés est important afin de transmettre à la population un message claire et similaire sur la stratégie de communication, tant au niveau national que cantonal. Il permet également de bénéficier de support de communications unifiées. Ce fut le cas à La Bénichon 2015 à Planfayon, la première Foire de la Singine, la course Morat-Fribourg, la Foire de Fribourg et le Comptoir broyard.

Pour sa première édition, la Foire de la Singine a connu un grand succès. Grâce à l'excellente collaboration entre coopératives, associations, sociétés agricoles, agriculteurs et paysannes de la Singine et l'UPF, la magnifique halle dédiée à l'agriculture a été visitée par plus de 70'000 personnes. Cette première Foire de la Singine fut un grand succès populaire et l'immense investissement à la préparation de cette halle a été récompensé par l'intérêt qui lui a été porté. Egalement en Singine, la troisième édition de La Bénichon du Pays de Fribourg 2015 s'est tenue à Planfayon, du 25 au 27 septembre. Grâce à l'excellente collaboration entre la Chambre fribourgeoise d'agriculture, l'Association pour la Promotion des Produits du Terroir du Pays de Fribourg et le comité d'organisation de La Bénichon, une très belle vitrine de notre agriculture a pu être présentée à cette occasion. C'est autour de la ferme de la Famille Josef Riedo que la traditionnelle ferme de La Bénichon a pris place pour le plus grand plaisir des petits et des grands. De nombreuses classes primaires ont ainsi pu découvrir de plus près l'agriculture, ses animaux et ses produits. Les visiteurs, venus de toute la Suisse, ont pu découvrir cette tradition fribourgeoise et également assister, le samedi, au cortège de la 11e désalpe de Planfayon. Située idéalement sous un chapiteau à l'entrée de la Foire de Fribourg, la présentation de l'agriculture n'a pu échapper à aucun des 80'000 visiteurs de la Foire. Dernière manifestation de cette année 2015, la halle agricole du Comptoir broyard a également attiré la foule avec près de 100'000 visiteurs.

Ces manifestations n'auraient pu se dérouler sans le très grand investissement de nombreux agriculteurs et agricultrices, des membres des comités d'organisation, des responsables des animaux, des sociétés, associations et coopératives membres de l'UPF et des collaborateurs de la Chambre fribourgeoise d'agriculture, ainsi que grâce aux soutiens matériels et financiers accordés par plusieurs partenaires. Au nom de l'UPF, de très chaleureux remerciements sont adressés à tous les intervenants dans l'organisation de la représentation de l'agriculture lors de ces manifestations et qui ont conduit à leur succès. Au total, ce sont près de 300'000 visiteurs et participants, soit presque l'équivalent de l'ensemble des habitants du canton de Fribourg, qui ont été sensibilisés au rôle de l'agriculture dans notre société ainsi qu'aux enjeux de la production agricole locale et de la pertinence de la consommation de produits alimentaires de proximité.

Elections fédérales 2015

Le bilan des élections fédérales 2015 est positif pour l'agriculture de notre canton. Sur les onze candidats soutenus par l'UPF, soit en tant que membres de l'UPF ou représentants d'association dont l'UPF est membre, trois ont été élus au Conseil national pour les sept sièges disponibles attribués à Fribourg. La répartition des élus est très équilibrée avec un siège pour le PDC (Christine Bulliard-Marbach), un siège pour le PLR (Jacques Bourgois) et un siège pour l'UDC (Pierre-André Page). Avec cette belle représentation paysanne à Berne, il sera important maintenant que les trois élus défendent à l'unisson la voix de l'agriculture fribourgeoise. L'UPF adresse ses vifs remerciements à toutes les candidates et tous les candidats qui se sont investi(e)s dans la défense de la paysannerie.

Sécheresse estivale

L'été 2015 a été marqué par une importante sécheresse tant en plaine qu'en montagne. Dès le début juin, le niveau de précipitation fut insuffisant. En combinaison des fortes chaleurs, la croissance de nombreuses cultures a été négativement influencée. Mais, pommes de terre, betteraves fourragères et sucrières, tabac, herbages et cultures maraîchères ont particulièrement

souffert du sec. Des restrictions de pompage d'eau pour l'irrigation ont été annoncées pour des cours d'eau dès la mi-juillet. Des autorisations ont cependant été données au cas par cas pour les cultures spéciales. Une nette amélioration de la collaboration et coordination intercantonale pour la gestion des prélèvements d'eau s'est ressentie cette année.

En zone d'estivage, dans l'urgence de la situation et afin d'éviter la descente précoce des troupeaux, des transports d'eau pour le bétail ont dû être organisés sur de nombreux alpages. Pour les alpages sans accès routier possible, l'approvisionnement a été fait par hélicoptère. Dès les premières demandes d'aides parvenues dès le 13 juillet à la CFA, l'aide du Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM) a été requise par la CFA. A la demande de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) et du Conseil d'Etat, l'Armée suisse est intervenue en complément des privés déjà mandatés pour les premières livraisons d'eau. Les vols ont été réalisés par Swisshelicopter et l'Armée suisse. Les demandes ont été centralisées à la Chambre fribourgeoise d'agriculture et à la Société fribourgeoise d'économie alpestre. Les annonces ont ensuite été transmises au SPPAM pour la coordination et l'organisation des vols civils et militaires. La collaboration fut excellente avec ces services, l'Armée suisse et Swisshelicopter (voir photo). Au total, une vingtaine d'alpages ont bénéficié de la livraison de 440 m³ d'eau par les airs, dont 376 m³ par l'Armée suisse. Les factures de transports d'eau par hélicoptère ont été solidairement réparties entre les alpages concernés, qu'ils aient été livrés gratuitement par l'Armée suisse ou par les privés. Le Conseil d'Etat a accordé une aide financière de Fr. 10'000.-- permettant la diminution d'environ un quart des coûts de transports aériens privés.

Au final, sans le maintien des bêtes dans nos Préalpes, où l'herbe était encore abondante, la descente anticipée du bétail en plaine aurait eu des conséquences négatives sur l'état des réserves de fourrage pour l'hiver. Grâce à l'investissement déterminé et à la disponibilité des services de l'Etat impliqués, en particulier du SPPAM et de l'Organe cantonal de conduite, de l'Armée suisse (reg ter 1) et de Swisshelicopter, la situation a pu être maîtrisée à la satisfaction des exploitations d'estivage concernés. Un grand merci est adressé à toutes les personnes impliquées dans ces opérations, au sol ou dans les airs, et surtout aux pilotes civils et militaires ainsi qu'aux assistants de vol pour leur excellent et précieux travail, et à l'Etat de Fribourg pour son soutien financier.

Ces changements de météo d'un extrême à l'autre doivent être l'occasion de ne pas oublier de poursuivre le processus d'amélioration de l'exploitation des alpages de notre canton. C'est précisément lors de situations météorologiques extrêmes que la mesure des contraintes et exigences de l'économie alpestre est reconnue.

Fiscalité agricole

Conséquences de la conversion de la fortune commerciale en fortune privée:

La fiscalité agricole reste un sujet très actuel. Au cours de l'exercice en revue, nous avons à nouveau dû nous pencher sur l'application de l'Arrêt du Tribunal administratif fédéral du 2 décembre 2011 relatif à l'imposition des revenus issus de la vente de terrains à bâtir et au transfert d'immeubles commerciaux dans la fortune privée. On nous annonce l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi au 1er janvier 2017 ou 2018. Le Parlement nouvellement élu devra étudier ce projet dans les détails. Le but de cette révision est de rétablir la situation qui prévalait avant la décision du tribunal, de sorte que les gains résultant de la vente de terrains à bâtir soient à nouveau soumis à un impôt sur les gains immobiliers et non à l'impôt sur le revenu. Comme cette disposition vaut pour les terrains appartenant déjà à la fortune privée, il est impératif de rétablir l'égalité de traitement entre les contribuables. Par prudence, il est donc recommandé d'attendre l'entrée en vigueur de la nouvelle loi avant de procéder à l'aliénation de terrains à bâtir ou de parties d'immeubles commerciaux.

Je ne saurai conclure ce rapport sans adresser mes remerciements aux organisations agricoles de ce canton qui nous accordent leur confiance par l'attribution de leur mandat de gestion ou de secrétariat. Cette collaboration permet de profiter de belles synergies, dans l'intérêt de la défense et la représentation de l'agriculture de notre canton.

Je terminerai ce rapport non exhaustif sur les nombreuses et diverses activités de la Chambre fribourgeoise d'agriculture en remerciant le président et les comités, directeur et cantonal, ainsi que les divers groupes de travail et commissions pour la très fructueuse et agréable collaboration que nous avons eue durant l'année écoulée.

Et bien sûr un grand merci, tout particulièrement, aux collaborateurs de la Chambre fribourgeoise d'agriculture pour le travail qu'ils ont effectué au service des membres de l'Union des Paysans Fribourgeois et merci aussi aux membres de l'UPF pour la confiance témoignée tout au long de l'année.

Je vous remercie de votre attention.

Frédéric Ménétreay
Directeur de la Chambre fribourgeoise d'agriculture

Granges-Paccot, le 25 novembre 2015